

cure et salle de paroisse

rue du Château-Dessus 3 – Goumoens-la-Ville





1/ Détail de la stratigraphie sur le mur du couloir montrant une succession de 6 couches superposées sur un enduit de plâtre appliqué sur une cloison en bois et liteaux.

La 1^{re} phase se compose d'une couche d'encollage du plâtre, recouverte d'une couche ocre-jaune.

La 2^e phase se compose d'un fond bleu-foncé, probablement avec la présence d'un décor brun ou vert-foncé.

La 3^e phase se compose d'un fond bleu-gris, avec avec soubassement en filets brun-rouge.

La 4^e phase se compose d'un fond bleu-vert, sans traces de décor particulier.

Le tout est ensuite recouvert d'une couche d'encollage pour la pose du papier peint qui a été enlevé lors de l'intervention de 2011.



2/ Détail montrant les phases 3 et 4 du décor peint dans le couloir au premier étage.

On remarque la présence d'un faux-appareil de blocs assisés sur fond bleu-gris.

Les faux blocs reposent sur un soubassement brun-rouge, de même couleur que les filets imitant les joints des pierres.

OLIVIER GUYOT – CONSERVATEUR – RESTAURATEUR D'ART

La campagne de sondages picturaux a été effectuée dans le but principal de déterminer si des restes de décors peints anciens étaient encore en place sous les couches actuellement visibles, mais également afin de préciser quelles étaient la nature et la qualité de ces témoignages matériels anciens.

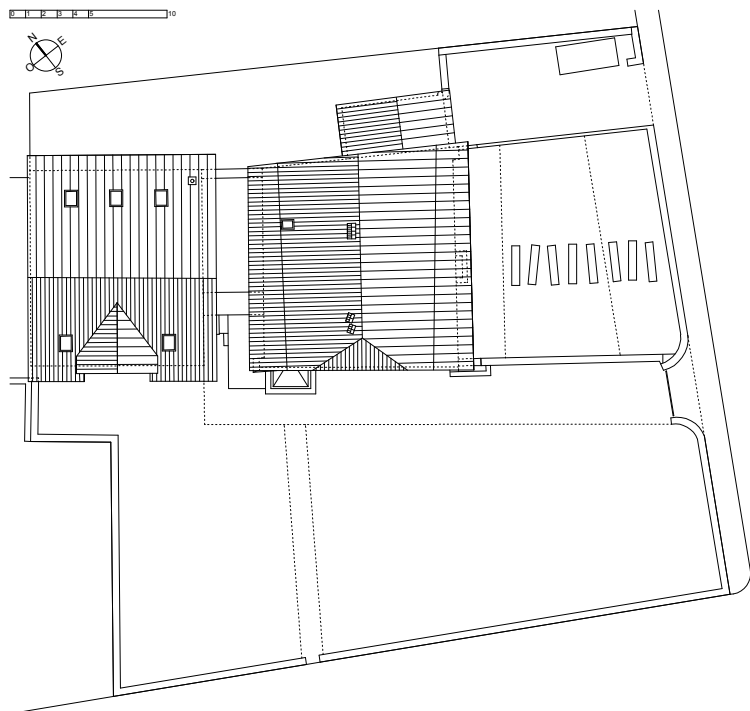
Ces investigations devaient aussi, sur le principe, soutenir les bases d'un « concept couleur » pour chaque pièce et pour les façades, correspondant dans la mesure du possible à une référence ancienne ayant existé à une ou l'autre époque.

Selon nos observations sur les façades après le décrépiage en 2001, les restes d'un crépi d'origine ou antérieur semblaient pratiquement inexistantes. Il est vraisemblable de penser que ce manque de témoins anciens pourrait être attribué à un décrépiage minutieux et systématique lors de l'intervention précédente (1937). Les seules traces intéressantes retrouvées sur les fonds des façades et qui pourraient témoigner d'un aspect antérieur sont des petits fragments de badigeon de chaux blanc cassé, visibles sur quelques têtes de pierre en affleurement.

En ce qui concerne les encadrements extérieurs, les observations ont mis au jour 3 couches superposées de badigeons. Une première couche d'un badigeon ocre-jaune clair imitant une pierre de Neuchâtel était visible sur une couche de préparation blanche. Ensuite, une couche de gris-bleu clair recouvre le tout et correspond à une intervention postérieure sur les tailles. En 2011 avant notre intervention, l'aspect des tailles était gris, imitant certainement une pierre de molasse.

Les sondages picturaux intérieurs ont été effectués principalement dans l'ancienne cuisine, sur les boiseries des diverses chambres, ainsi que sur les murs de la cage d'escalier et des couloirs.

Comme les photos ci-dessus l'illustrent, la cage d'escalier a révélé une succession de décors peints fort intéressants. Les boiseries des pièces comportaient des nombreuses couches superposées de peinture à base d'un liant huileux, qui ont été appliquées successivement depuis le XVIII^e siècle à ces jours. Les murs des chambres étaient recouverts probablement pour la plupart de papiers peints depuis plusieurs générations, ce qui fait qu'aucun décor peint particulier n'a pas pu être mis en évidence sur la couche de plâtre.



DANIEL BRULHART – ARCHITECTE AU SIPAL

Les cures vaudoises doivent être entretenues et transmises aux générations futures, en tant qu'héritage perpétuant sa fonction première, loger un pasteur et sa famille. Ainsi ces cures, monuments historiques classés, doivent être adaptées dans la mesure du possible à un mode de vie contemporain.

Les adaptations majeures de notre époque concernent d'une part des interventions sur l'enveloppe, en vue d'augmenter le confort thermique, d'autre part des interventions sur l'aménagement des salles de bains et des cuisines, qu'il faut équiper de manière à répondre aux usages actuels.

Dans le cas de la cure de Goumoens-la-Ville, nous sommes en présence d'un bâtiment construit au XVI^e siècle. A l'instar de beaucoup de maisons de cette époque, les murs en moellons sont épais et les fenêtres étaient à l'origine réduites au minimum, de manière à restreindre les pertes thermiques durant la mauvaise saison.

Une première adaptation marquante eut lieu au XIX^e siècle, quand les fenêtres furent agrandies pour amener plus de confort lumineux. Cette intervention transforma les façades du bâtiment et leur donna l'aspect qu'elles ont encore aujourd'hui.

La deuxième adaptation majeure eut lieu dans la première moitié du XX^e siècle, ce fut l'installation du chauffage central et la disparition de la quasi-totalité des anciens poêles à bois. Cette intervention procura un confort thermique idéal aux habitants.

Aujourd'hui, l'épuisement des énergies fossiles et la prise de conscience d'un monde axé sur le développement durable nous pousse à diminuer la consommation énergétique des bâtiments. Les cures n'échappent pas à cette tendance.

L'effort s'est donc concentré sur l'étanchéité de l'enveloppe, l'isolation des ouvertures, des parties en contact avec le sol et de la toiture, par les interventions suivantes :

- isolation du plancher des combles en laine de verre recouverte d'un plancher en sapin,
- remplacement des fenêtres non historiques par des nouvelles fenêtres en bois à triple vitrage,
- dans le cas des doubles-fenêtres historiques, remplacement des fenêtres extérieures par des nouvelles fenêtres en bois à double vitrage, afin de conserver les fenêtres intérieures,
- isolation de la nouvelle dalle de la cuisine.

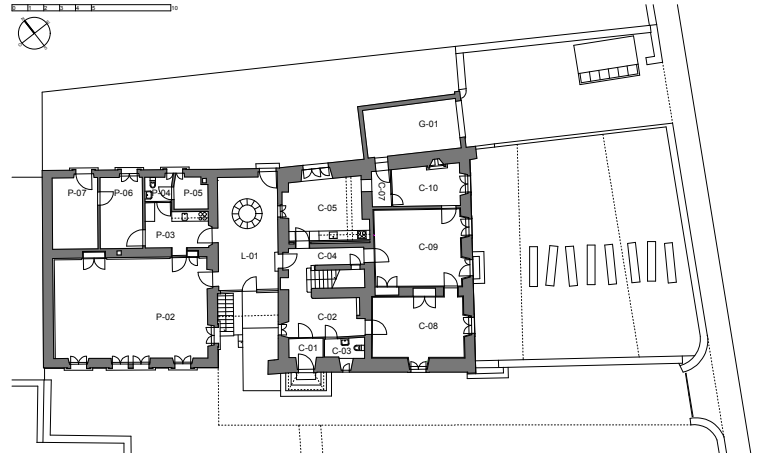
Même si les travaux entrepris sur un monument historique ne peuvent pas atteindre les valeurs cibles d'un bâtiment neuf, le SIPAL poursuit l'amélioration énergétique de son patrimoine, afin de contribuer aux objectifs d'une société à 2'000 Watts à l'horizon des années 2050.

Ces diverses mesures d'assainissement permettent de renforcer le rôle d'exemplarité énergétique de l'Etat de Vaud par leur effet positif sur les trois pôles du développement durable, grâce à l'amélioration de la qualité des espaces des utilisateurs, à la valorisation du patrimoine de l'Etat, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air et du climat.



Rez-de-chaussée

C Cure	C 04/ couloir	L 01/ Liaison/ Vestibule paroisse
G Garage	C 05/ cuisine	P 02/ salle de paroisse
L Liaison	C 07/ dégagement	P 03/ cuisine
P Paroisse	C 08/ chambre/ bureau	P 04/ toilette
C 01/ entrée	C 09/ chambre/ séjour	P 05/ chaufferie
C 02/ hall	C 10/ chambre	P 06/ bureau
C 03/ toilette	G 01/ Garage	P 07/ hall (ancien local citerne)



FRANCO TEODORI – ARCHITECTE EPFL

Le complexe paroissial de Goumoens-la-Ville comporte quatre volumes distincts ayant des caractéristiques fort différentes: le bâtiment de la cure acquis par l'Etat en 1669 à Pierre Besençon, le bâtiment abritant la salle de paroisse édifié en 1899 d'après le projet de l'architecte Georges Maget, le garage datant de 1959 et le volume de liaison qui depuis 1966 offre une zone d'accès couverte aux utilisateurs de la salle de paroisse.

Interventions extérieures

Le concept de restauration des enveloppes des bâtiments exprime la volonté de souligner les caractéristiques propres de chaque élément en différenciant les textures et les couleurs des crépis.

CURE

Pour les façades de ce bâtiment, les membres du groupe de travail multidisciplinaire (GTM) ont opté pour l'application d'un crépi projeté avec une « tyrolienne » teinté dans la masse avec de l'oxyde de fer du fait que, probablement, un type de crépi semblable devait être appliqué lors de la dernière et plus importante modification des façades du bâtiment sous les ordres de Henri Perregaux lors de la campagne de restauration effectuée entre 1830 et 1832... « rustiquer la façade (Sud-Est) en gris clair K IX 407 / 60 ACV ».

Les encadrements en molasse des façades Sud-Est et Nord-Ouest ont été peints de couleur ocre afin de les harmoniser à ceux en calcaire présents sur la façade Sud-Ouest. Ceux des baies situées sur la façade Nord-Est ont été teints en gris (même couleur des façades) du fait que leur emplacement sur cette façade – qui à l'époque de sa construction n'en comportait quasiment pas – relève uniquement de la nécessité d'éclairer les nouveaux locaux de service réalisés en 1937.

SALLE DE PAROISSE

L'enquête archéologique a démontré que le bâtiment de la salle de paroisse et le mur Nord-Est qui le lie à la cure ont été réalisés en une seule opération. De ce fait, nous avons choisi d'utiliser une même finition de crépi (lisse frotté au sac) et de les peindre en blanc pour rehausser le contraste avec les briques rouges et le calcaire des encadrements.

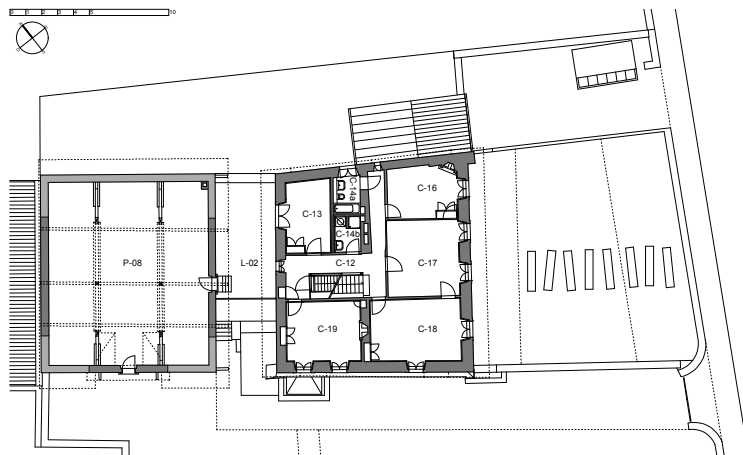
VOLUME DE LIAISON

Le volume de liaison entre les deux bâtiments principaux comportait, côté baie d'accès, un faux pan en tuiles masquant le parapet du toit – terrasse du vestibule. À défaut de pouvoir supprimer ce volume (trop utile dans l'état), nous avons remplacé le faux pan par un garde-corps métallique ajouré afin d'affirmer l'indépendance des deux bâtiments et, en même temps, lui rendre un caractère plus en adéquation à son époque de construction.



Etage

C Cure	C 14a/ toilette
L Liaison	C 14b/ couloir
P Paroisse	C 16-17-18-19/ chambres
C 12/ entrée	L 01/ Liaison/ Terrasse
C 13/ hall	P 08/ combles



Interventions intérieures

CURE

Le projet s'est limité, pour l'essentiel, à rendre la spatialité originelle de la fin du XVII^e siècle à la cuisine mettant en valeur l'importante poutraison en chêne qui délimite l'âtre et à intégrer une douche/buanderie dans la salle de bain de l'étage pour adapter l'offre des services à la dimension du bâtiment et aux standards de vie actuels.

Les planelles en mosaïque rouge-brun des sols des lieux de distribution, de la cuisine et des locaux sanitaires, ont été remplacées ou recouvertes par des grands carreaux de grès cérame de couleur gris brun foncé rehaussant ainsi le contraste avec les couleurs blanche des parois et gris clair des boiseries.

SALLE DE PAROISSE

Dans ce bâtiment ont été réalisées deux interventions majeures : la suppression de la citerne à mazout (passage au chauffage au gaz) entraînant la réouverture de la porte d'accès située sur la façade nord-est et la consolidation de la charpente qu'occasionnait un affaissement important du pan nord-est de la toiture par la pose de tirants métalliques au pied des fermes. En toiture, ont été installées 5 tabatières en prévision d'une future occupation des combles pour les besoins de la paroisse.

Aménagements extérieurs

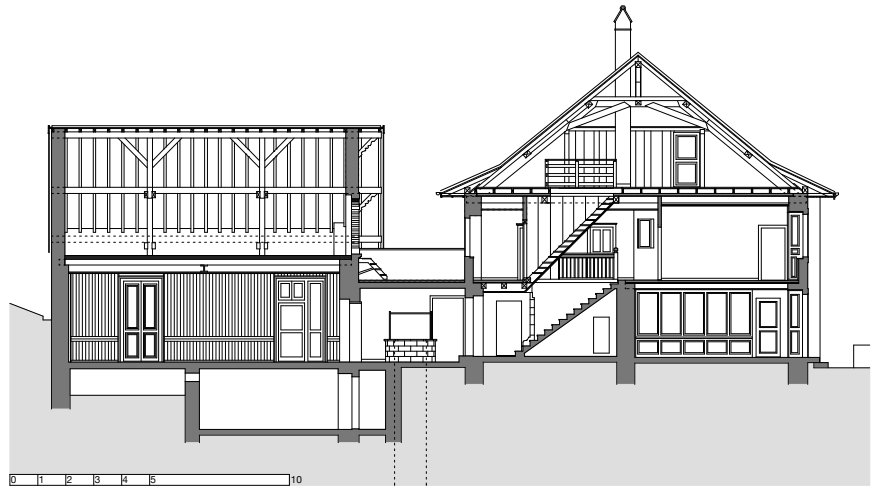
Le domaine de la cure de Goumoens-la-Ville est composé de trois parties distinctes : le grand jardin sud-ouest comportant des arbres fruitiers, le jardin légèrement surélevé sud-est qui fait face à la « belle façade » en prolongation des pièces de jour de la cure et, enfin, la bande de terre nord-est, acquise plus tard par l'Etat, et ayant des fonctions plus utilitaires (parking) et d'accès secondaire aux bâtiments.

Compte tenu des projets envisagés à moyen terme par le Conseil de paroisse (aménagement des combles de la salle de paroisse) et par la nouvelle Commune de Goumoëns (création d'une place de village entre la maison de commune et la cure), M. Lasserre et Mme Desablens du bureau Paysage SA ont centré leur réflexion sur la requalification du seul jardin sud-est.

Pour cela, ils ont envisagé la construction d'un mur séparant la cour goudronnée d'accès au garage du jardin qui, depuis la cure, présente une succession de zones parallèles au bâtiment et à l'ancien mur de la propriété : la cour en gravillons de couleur anthracite, la pelouse et la partie destinée au jardin potager, ces dernières traversées par de larges passe-pieds en béton lisse. Cette séquence de surfaces est entourée d'une haie de saules tressés qui, dépassant légèrement les murs d'enceinte, offre un écran de verdure aux utilisateurs du jardin.

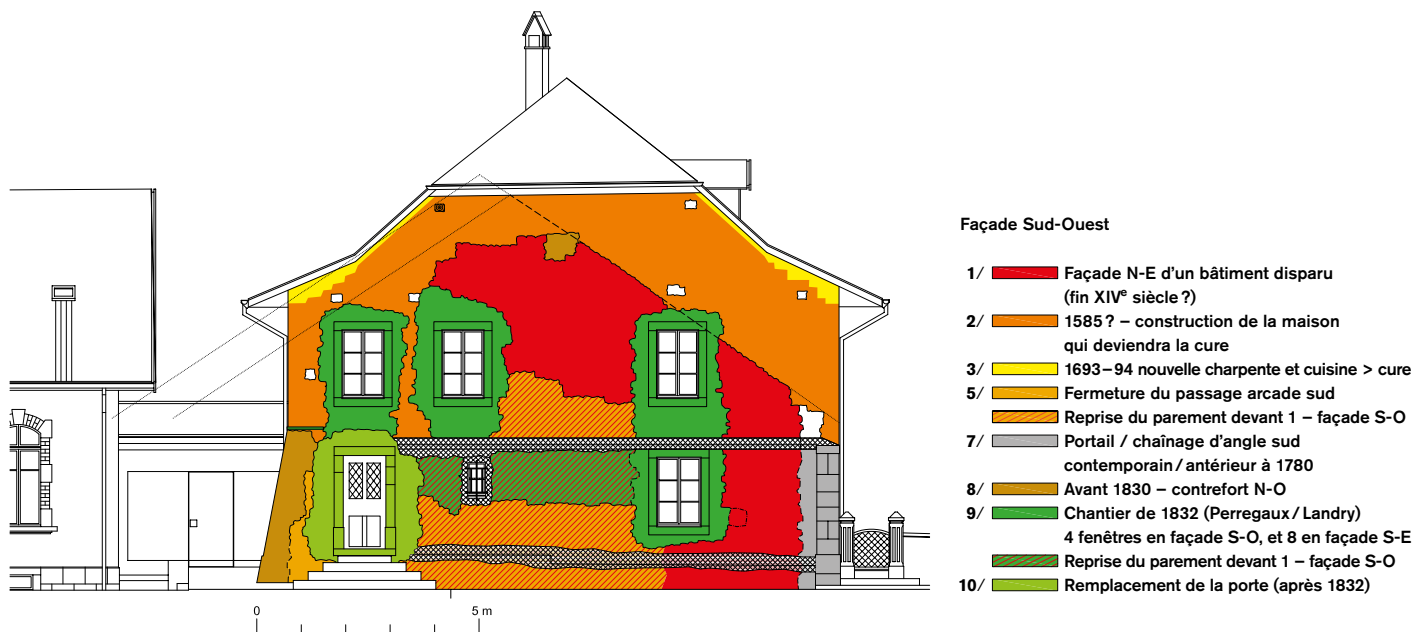


Coupe longitudinale



Coupe transversale





ANNA PEDRUCCI – ALAIN JOUVENAT-MULLER – ARCHÉOLOGUES

La cure réformée de Goumoens-la-Ville n'occupe pas le même bâtiment que la cure médiévale, probablement démolie au vu de la description qui en est faite en 1664. Son analyse archéologique, à première vue relativement simple, a révélé une histoire bien plus complexe que ne le laissent supposer sa fonction et les sources archivistiques (voir le rapport historique de Mme Schmutz-Nicod, déposé au SIPAL, d'où sont tirées toutes les références historiques).

Différents litiges de voisinage ont émaillé son histoire, sans que nous puissions en saisir toutes les implications, car l'isolement actuel de la maison ne correspond en rien à sa situation originelle : le parcellaire était différent et le tissu urbain devait être beaucoup plus dense à cet endroit jusqu'au milieu du XVIII^e siècle environ.

La maison, ultérieurement transformée en cure, semble avoir été construite en 1585, (*fig. 1 / 5*) d'après la datation dendrochronologique de la grosse poutre située au-dessus de l'arc nord-ouest (étape 2 – orange). Cet édifice était « coincé » entre deux propriétés différentes, ce qui justifie l'existence du passage et l'irrégularité de son plan : la façade nord-est n'est pas parallèle à son pendant sud-ouest, cette dernière étant le mur nord-est d'un bâtiment préexistant, remontant peut-être à la fin du XIV^e siècle (*fig. 2*) ; cette découverte explique la présence du ressaut encore visible en façade sud-ouest, qui était destiné à recevoir un solivage (étape 1 – rouge). (*fig. 3*)

Il en résulte à la fin XVI^e siècle, un aspect général assez différent de celui que nous connaissons, car il s'agissait d'une maison de village, avec la « belle façade » côté rue, dotée au rez-de-chaussée de petites fenêtres (*fig. 4*) et d'un passage sous arcades permettant d'accéder à l'arrière de la bâtisse et à ses dépendances avec probablement une partie rurale au nord-ouest ; la toiture d'origine devait être à deux pans.

Cette maison fut rachetée à Pierre Besençon par Leurs Excellences de Berne en 1669 et transformée pour son nouvel usage dans les années 1693–94 « par les maîtres Pierre Boy et Abraham Courvoisier de Mont-la-

Ville à la fois charpentiers et entrepreneurs » la charpente actuelle date de ces travaux (datation historique et dendrochronologique), de même que l'aménagement de la cuisine. La suppression du bâtiment médiéval, qui a nécessité le reparement de la façade sud-ouest, intervient vraisemblablement entre 1728 et 1780. Une fois le bâtiment disparu, les arcades n'avaient plus lieu d'être et furent bouchées, (*fig. 6 / 7*) permettant ainsi d'agrandir le volume intérieur de la maison. Les lucarnes, aujourd'hui supprimées, dataient de 1762. Avant 1830, fut construit le contrefort occidental pour pallier l'écartement de la façade causé par la poussée de la charpente, suite à la démolition du bâtiment médiéval qui lui assurait le contreventement nécessaire. Au XIX^e siècle, on envisagea de racheter un autre bâtiment, le Château-Dessus appartenant à Théodore de Goumoens, pour y installer la cure. La transaction ne s'étant finalement pas faite, pas plus que la reconstruction d'une nouvelle cure sur la parcelle adjacente rachetée à la demande de Perregaux, l'entrepreneur Louis Landry réalisa d'importants travaux de rénovation qui ont donné à l'édifice le caractère régulier que nous lui connaissons. De cette époque datent la plupart des grandes baies : celles de la façade sud-ouest, plus exposées, furent refaites en pierre dure (calcaire du Jura) tandis que celles de la façade côté sud-est sont en molasse. À noter que le projet initial de refaire également l'encadrement de la porte d'entrée en calcaire ne sera finalement réalisé que plus tard, comme l'attestent à la fois les mentions et l'archéologie (*fig. 8*). Divers travaux interviennent dès la fin du XIX^e siècle. En 1899, fut édifiée la salle de catéchisme, suite à la démolition du rural dont subsistent peut-être les fondations dans la cave. En 1937 on procéda à des remaniements intérieurs, notamment les WC au rez-de-chaussée avec création de la petite fenêtre en façade sud-ouest et la salle de bain à l'étage. En 1959 fut construit le garage au nord-est et, finalement, en 1966 on édifia le vestiaire vitré reliant la salle de paroisse à la cure, avec reconstruction du puits attestée dans les archives.



Façade Sud-Est

- 2/ 1585 ? – construction de la maison qui deviendra la cure
- 5/ Entre 1728 – 1780 – Fermeture du passage arcade sud
- 7/ Contemporain / antérieur à 1780 portail / chaînage d'angle sud
- 9/ Chantier de 1832
- 11/ Réparation
- 12/ Fin XIX^e – XX^e



Façade Nord-Ouest

- 2/ 1585 ? – construction de la maison qui deviendra la cure
- 3/ 1693 – 94 nouvelle charpente et cuisine > cure
- 4/ Transformation 1722
- 6/ Fenêtres et fermeture arcade nord
- 8/ Avant 1830 – contrefort N-O
- 9/ Chantier de 1832
- 12/ Fin XIX^e – XX^e
- 13/ Interventions indéterminées



Façade Nord-Est

- 2/ 1585 ? – construction de la maison qui deviendra la cure
- 3/ 1693 – 94 nouvelle charpente et cuisine > cure
- 4/ Transformation 1722
- 12/ Fin XIX^e – XX^e
- 13/ Interventions indéterminées



1/ Façade nord-ouest:
poutre de chêne de 1585 située au-dessus de l'arc en molasse du passage dans la maçonnerie de la phase 2.
Les blocs en molasse visibles au-dessus de la poutre font partie de la tablette de la fenêtre de l'étage (voir fig.5)
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4367.JPG).

2/ Façade sud-ouest:
maçonnerie du bâtiment primitif (phase 1 – rouge) avec le négatif de la toiture à deux pans surmontée par la maçonnerie de la phase 2 (orange).
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4340.JPG).

3/ Façade sud-ouest:
maçonnerie du bâtiment primitif avec le négatif de la toiture à deux pans et la chaîne d'angle en molasse de la phase 2.
Le ressaut qui supportait un solivage à l'origine est également visible, avec un rhabillage de ciment.
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4348.JPG).

4/ Façade sud-est:
vestiges des encadrements des fenêtres en molasse de la phase 2 au rez-de-chaussée.
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4391.JPG).



5/ Façade nord-ouest:
fenêtre double à meneau de la phase 2, transformée en fenêtre simple à la phase 6 située au-dessus du passage.
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4363.JPG).

6/ Façade nord-ouest:
passage avec arc en molasse de la phase 2.
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4371.JPG).

7/ Façade sud-est:
passage avec arc en molasse de la phase 2.
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4397.JPG).

8/ Façade sud-est:
maçonnerie qui bouchait le passage (phase 5), puis installation de la fenêtre avec éléments en remploi et porte de la phase 9 (1832).
(RÉF. ARCHÉOTECH: AJM_DSC4392.JPG).



COMMISSION DE CONSTRUCTION

DANIEL BRULHART PRÉSIDENT,
ARCHITECTE, (SIPAL)
UELI DOEPPER
ARCHITECTE, RESPONSABLE MH

MANDATAIRES

ARCHITECTE
FRANCO TEODORI
B18_ARCHITECTES LAUSANNE
ARCHITECTES PAYSAGISTES
OLIVIER LASSERRE, JULIE DESABLENS
PAYSAGISTION LAUSANNE
INGÉNIEUR CIVIL
THOMAS LACHET
CHABLOZ & PARTENAIRES SA LAUSANNE
INGÉNIEURS PHISYQUE DU BÂTIMENT
CLAUDIO BUCCOLA, ANDREA PETEY
AMSTEIN+WALTER SA LAUSANNE

HISTORIENNE BÂTIMENT

CATHERINE SCHMUTZ-NICOD LAUSANNE
HISTORIENNE TUILES
MICHÈLE GROTE VILLENEUVE
ARCHÉOLOGUES
ANNA PEDRUCCI, ALAIN JOUVENAT-MULLER
ARCHEOTECH SA EPALINGES
CONSERVATION & RESTAURATION D'ART
OLIVIER GUYOT RESTAURATEUR ROMONT
EXPERTISE PIERRES NATURELLES
OLIVIER FAWER TAILLEUR DE PIERRE
ATELIER LITHOS LAUSANNE
EXPERTISE CRÉPIS
ROGER SIMOND EXPERT MH TANNAY
DENDROCHRONOLOGIE
JEAN TERCIER DENDROCHRONOLOGUE
LRD MOUDON
PHOTOGRAPHIES
RÉMY GINDROZ LA CROIX-SUR-LUTRY

ENTREPRISES

ÉCHAFAUDAGES
ÉCHAFAUDAGES 2000 SNC AIGLE
MAÇONNERIE INTÉRIEURE ET CRÉPIS
CAMANDONA SA CRISSIER
TRAVAUX EN PIERRE NATURELLE
S. CAPRARA – M. NIETO SUCC. SÂRL CRISSIER
CHARPENTE
BIGNENS SA BERCHER
TRAITEMENT DE CHARPENTE
PARAXYL SÂRL ECHANDENS
FERBLANTERIE / COUVERTURE
RAYMOND ROSSIER SA ECHALLENS
PROTECTION CONTRE LA FOUDRE
ALPHA PARATONNERRE RENENS
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
COSELEC SA LAUSANNE
INSTALLATIONS CHAUFFAGE / SANITAIRE
RIME SA ECHALLENS
AGENCEMENT DE CUISINE
RENOVCUISINES SÂRL
BUSSIGNY-PRÈS-LAUSANNE

SERRURERIE

VOLKART CONSTR. METALLIQUE SÂRL PENTHALAZ
MENUISERIE
CAISSERIE MARCEL DUTOIT SA CHAVORNAY
TRANSPORT ET TRAITEMENT DÉCHETS
TINGUELY TRANSPORTS SA LAUSANNE
CARRELAGES
ÉRIC BLANC CHAMPAGNE
PARQUETS
BLANC & CIE SA LAUSANNE
NETTOYAGE
MAXY NETTOYAGES COSSONAY-VILLE
MAÇONNERIE EXTÉRIEURE
PIZZERA-POLETTI SA RENENS
PAYSAGISME – JARDIN
NICOLAS FROSSARD BOTTENS
PAYSAGISME – PLANTATIONS
BIOSAULE SÂRL CHEVROUX
PANNEAU DE CHANTIER
GRAVOTEC SÂRL RENENS

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME
hersperger.bolliger
Vevey

IMPRESSION
PCL Presses Centrales SA
Renens

PHOTOGRAPHIE
Rémy Gindroz
La Croix-sur-Lutry

COÛTS DE L'OPÉRATION*

INDICE OFS
*SELON DÉCOMPTE

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	12'433	0.9
2	Bâtiment	1'355'558	97.1
5	Frais secondaires	8'165	0.6
9	Ameublement et décoration	20'300	1.4
TOTAL DES TRAVAUX		1'396'456	100.00

RATIOS

CURE – SALLE DE PAROISSE – VESTIBULE – GARAGE

BÂTIMENT			
SP	Surface de plancher	m ²	861.20
SUP	Surface utile principale	m ²	324.55
SUS	Surface utile secondaire	m ²	292.70
SD	Surface de dégagement	m ²	26.65
SI	Surface d'installations	m ²	5.50
SC	Surface de construction	m ²	211.80
Ratio SUP/SP			0.377
VB	Volume bâti selon SIA 416	m ³	2'563.15
Coût par m ² (SP)		CFC 1–2 CHF / m ²	1'588.50
Coût par m ³ (VB)		CFC 1–2 CHF / m ³	533.70

TYPE D'INTERVENTION

TRANSFORMATION – RÉNOVATION

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
A	[]	[]
B	[]	[]
C	[]	[]
D	[]	[]
E	[]	[]
F	[]	[]
G	[]	[]

COÛTS PAR ÉLÉMENTS	M ²	CHF	CHF/M ²
B Travaux préparatoires	861	12'433	14 relevé, adaptation conduites existantes
C1 Echafaudages	977	20'350	21
E1 Toitures	516	269'016	521 charpente, traitement charpente, ferblanterie, couverture, paratonnerre
E4 Façades	484	243'684	203 crépissages, éléments en pierre naturelle, peinture extérieure
E5 Fenêtres, portes extérieures	81	123'015	1'519
I Installations	861	85'946	100 chauffage, électricité, ventilation, sanitaires
M Aménagements intérieurs	861	336'392	391
V Frais secondaires	861	28'465	33 dont CHF 20'300 versés dans le fond cantonal des arts
W Honoraires	861	277'155	322



Tuile datée (1758)
découverte sur le plan nord
de la structure de la toiture
de la cure.